

Avis de constitution

SOCIETE « DONI SECURITE »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 116, Ilot  
16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DONI SECURITE »

Objet :

- Sécurité rapprochée
- Protection des sites contre les intrusions et les risques de cambriolages
- Gardiennage, surveillance des biens et des personnes ;
- Vidéosurveillance
- Toutes opérations industrielles ou commerciales nécessaires à la réalisation de son objet y compris l'engagement de personnels requis pour ses opérations tant techniques qu'administratifs
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la vente de tous procédés, brevets, marques de fabrique concernant les objets ci-dessus cités

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 116, Ilot 16

Dirigeant(s) M COULIBALY OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09516 du 18/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78541/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

